



# Camp de jour de gymnastique

Guide du parent  
Été 2026

**Acton  
Vale**



*Toujours*  
EN ACTION



## Table des matières

Coordonnées importantes .....	1
Horaire et site .....	1
Programmation .....	1
Inscriptions et paiement .....	2
Date limite d'annulation-remboursement.....	2
Arrivées et départs.....	3
Arrivée.....	3
Départ .....	3
Autres informations .....	3
Effets personnels et code vestimentaire .....	4
Code de vie.....	4
Comportements souhaités chez l'enfant.....	4
Gestion de la discipline .....	5
Comportements souhaités chez le parent.....	5
Sécurité .....	5
Médicaments .....	5
Allergie .....	6
Incident mineur.....	6
Incident majeur.....	6
Maladie .....	6

## Coordonnées importantes



### Coordonnatrice du camp de gymnastique

Téléphone : (450) 546-2703, poste 205

Courriel : camp.gym@ville.actonvale.qc.ca

Le courriel et le numéro de téléphone sont effectifs à partir du 29 juin 2026.

### Secrétariat des Services culturels et sportifs de la ville d'Acton Vale

Jany Proulx, secrétariat

jany.proulx@ville.actonvale.qc.ca

Téléphone : (450) 546-2703, poste 203

1505, 3<sup>e</sup> Avenue (Centre sportif), Acton Vale, QC J0H 1A0

Horaire du secrétariat : Lundi au jeudi 8h-12h et 13h-16h45 / Vendredi 8h-12h

## Horaire et site

Le camp débute le 29 juin et se termine le 14 août 2026. Le camp est ouvert le 1er juillet.

**Horaire de la journée d'activité :** 8h30 à 16h30

**Horaire du service de garde :** 6h30 à 8h30 et 16h30 à 17h30



### Complexe multisports Desjardins - Entrée principale

1600, 3<sup>e</sup> Avenue,

Acton Vale, QC

J0H 1A0

## Programmation



# Journée type



6h30 à 8h30  
Service de  
garde

8h30 à 12h  
Gymnastique

12h à 12h30  
Dîner

12h30 à 16h30  
Activité  
(plus possible à  
l'extérieur)

16h30 à 17h30  
Service de  
garde



### Parc Donald-Martin

Mardi après-midi  
(À pied)



### Piscine municipale

Jeudi après-midi  
(En autobus)

## Inscriptions et paiement

Les inscriptions se font par l'intermédiaire de la Ville d'Acton Vale **du 23 mars au 22 mai 2026.**

### En ligne

[Mon accès](http://www.ville.actonvale.qc.ca) : www.ville.actonvale.qc.ca

Section « Loisirs et culture »

Bouton bleu « Inscriptions aux activités »

Lien « INSCRIPTIONS EN LIGNE et comptes clients »

Paiement : Visa ou Mastercard

### En personne au secrétariat du Centre sportif

Lundi au jeudi 8h-12h et 13h-16h45 / Vendredi 8h-12h

Paiement : Comptant, chèque, débit, Visa ou Mastercard

Chèques postdatés : premier chèque en date d'inscription et dernier chèque daté au plus tard 3 semaines avant la dernière semaine de camp. Montants similaires.

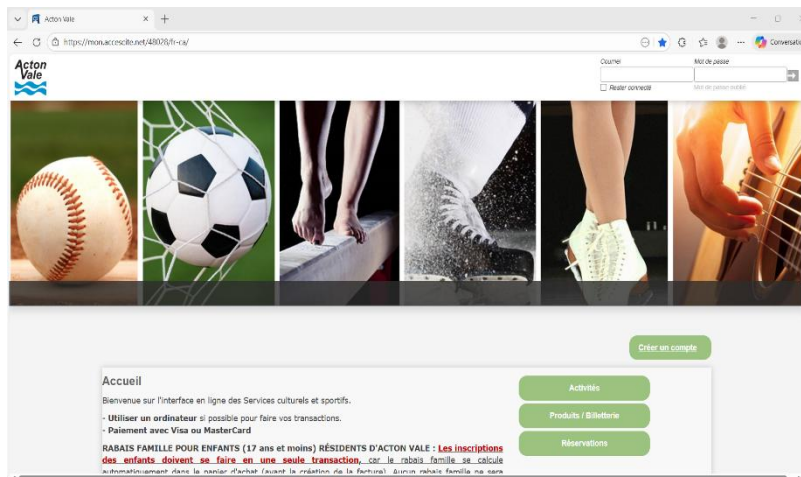
Frais administratif chèque refusé : 20 \$



### Si vous avez déjà fait des inscriptions en personne et souhaitez faire des inscriptions en ligne :

Votre compte client existe déjà. Contactez le secrétariat des Services culturels et sportifs par courriel ou téléphone, afin que l'on crée votre accès à l'interface citoyen.

Vous pourrez ensuite vous connecter à votre compte et faire des inscriptions en ligne.



### Si vous n'avez jamais fait d'inscription :

Il faut créer votre compte. Attention, le compte doit être créé au nom du parent. L'ajout d'enfant(s) se fait par la suite dans le profil de l'utilisateur. Votre compte doit ensuite être activé par les Services culturels et sportifs. Vous recevrez un courriel vous informant que votre compte est activé ou que vous devez fournir une preuve de résidence pour l'activation de votre compte. Pour faire une inscription, entrez votre courriel et votre mot de passe en haut de la page pour accéder à votre compte. Cliquez sur Activités, puis S'inscrire ou Catalogue pour accéder à l'inscription.



**Important : Aucun service d'accompagnement au camp de gymnastique.**  
C'est un camp spécialisé. Si votre enfant a des besoins particuliers qui pourraient requérir l'encadrement d'un accompagnateur, vous devez l'inscrire au camp régulier thématique.

## Date limite d'annulation-remboursement

La date limite d'annulation-remboursement est le **29 mai 2026.**

Frais administratifs d'annulation : 15 \$

## Arrivées et départs



Chaque jour, à l'arrivée ou au départ, le parent doit **signer le registre de présence** selon la première lettre du nom de famille de l'enfant. L'enfant qui arrive seul et repart seul doit aussi signer ou mettre ses initiales. Dans le cas où ce n'est pas le parent qui vient chercher l'enfant, l'animateur pourra vérifier dans la fiche d'inscription si vous êtes en droit de partir avec ce dernier.

Des frais de **5 \$ par tranche de 30 minutes** vous seront exigés pour tout retard. Nous vous demandons tout de même de nous aviser de votre retard.

### Arrivée

#### Pour les enfants AVEC service de garde le matin

L'arrivée **début**e à **6h30**.



**Centre sportif – Accès par le côté, porte 3**  
1505, 3<sup>e</sup> Avenue,  
Acton Vale, QC  
J0H 1A0

Avec ou sans son parent, l'enfant se dirige ensuite sur la surface de patinoire, où il sera accueilli par le service de garde.

Les animateurs du camp de gymnastique iront chercher les enfants au service de garde à 8h30.

#### Pour les enfants SANS service de garde le matin

L'arrivée **début**e à **8h30**.



**Complexe multisports Desjardins - Entrée principale**  
1600, 3<sup>e</sup> Avenue,  
Acton Vale, QC  
J0H 1A0

Vous pouvez déposer votre enfant à l'accueil, à l'intérieur du bâtiment. L'heure maximale d'arrivée est 9h30.

### Départ

#### Pour les enfants AVEC service de garde le soir

L'heure maximale de départ est **17h30**.



**Centre sportif – Accès par le côté, porte 3**  
1505, 3<sup>e</sup> Avenue,  
Acton Vale, QC  
J0H 1A0

Les animateurs du camp de gymnastique emmèneront les enfants au service de garde du camp à 16h30.

#### Pour les enfants SANS service de garde le soir

L'heure maximale de départ est **16h30**.



**Complexe multisports Desjardins - Entrée principale**  
1600, 3<sup>e</sup> Avenue,  
Acton Vale, QC  
J0H 1A0

Préférentiellement, les départs se font de 16h à 16h30. Un animateur vous attendra pour aller chercher votre enfant.

### Autres informations

Chaque enfant possèdera un carnet de suivi, qui sera déposé dans son sac en fin de journée. Veuillez prendre le temps de le regarder chaque soir, puisque certaines communications se feront par l'intermédiaire de ce carnet. Important ! Remettre le carnet dans le sac de l'enfant pour le lendemain.

Si une journée une personne non autorisée doit venir chercher votre enfant, il est **obligatoire** de nous avertir : en personne, par écrit ou par téléphone. Au besoin, nous aviser pour ajouter un nouveau nom à la liste des personnes autorisées.

Pour que votre enfant soit autorisé à quitter le camp seul, vous devez le spécifier lors de l'inscription. Si la situation change au cours de l'été, avisez-nous. Si l'enfant quitte seul tous les jours, vous devez remplir et signer une autorisation écrite avec l'heure du départ de l'enfant.

## Effets personnels et code vestimentaire

Les enfants doivent obligatoirement porter une tenue sportive. Les jupes et les robes sont déconseillées. Si votre enfant porte un maillot de gymnastique durant cette partie de la journée, il doit apporter, dans son sac, des vêtements de rechange pour le reste de la journée.

Il est important d'identifier les vêtements et objets appartenant à votre enfant. La Ville se dégage de toute responsabilité en cas de bris ou de perte. Une boîte d'objets perdus sera placée à l'accueil du Complexe ; veuillez y jeter un coup d'œil régulièrement. Tous les objets perdus qui n'auront pas été réclamés seront remis à un centre de don à la fin de l'été. Un emplacement sera attribué à chacun des groupes, afin que tous les jeunes puissent y déposer leurs effets personnels.

### Dans mon sac à dos



Suggéré : Linge de rechange / Tablier d'art / Gougounes



Casquette ou chapeau



Crème solaire



Maillot de bain et serviette



Bouteille d'eau

### Dans ma boîte à lunch



2 collations



Lunch froid ou thermos si possible. Micro-ondes limités!



Ice pack



Pas de noix !

Ne pas apporter :

- Jeux électroniques et téléphones
- Jouets (sauf si consigne contraire)
- Argent de poche

## Code de vie

Comportements souhaités chez l'enfant

- Je respecte les consignes;
- Je respecte les moniteurs et les campeurs dans leurs gestes et leurs paroles;
- Je participe à toutes les activités proposées;
- Je respecte le matériel et le range après mon utilisation;

- Je demeure avec mon moniteur en tout temps;
- Je respecte la nature, je dépose donc tous les déchets aux endroits prévus;
- Je laisse mes jouets ou objets personnels à la maison, afin de profiter pleinement des activités et éviter les pertes ou les vols;
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions;
- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur.

## Gestion de la discipline

Dans les cas de non-respect des règles, d'un comportement nuisible face aux autres ou mettant en danger la sécurité de l'enfant et celle du groupe, l'escalade des sanctions est appliquée.

Escalade des sanctions — Problème MINEUR	Escalade des sanctions — Problème MAJEUR
<p>(langage grossier, querelle, désobéissance, crise, insulte, bousculade, refus de participer, etc.) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avertissement verbal / Discussion</li> <li>2. Retrait ou non-participation à une activité</li> <li>3. Avis écrit au parent</li> <li>4. Appel au parent pour trouver une solution</li> <li>5. Suspension d'une durée déterminée</li> <li>6. Expulsion définitive du camp de jour</li> </ol>	<p>(violence physique, crise de rage, intimidation, fugue, bris de matériel, etc.) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enfant retiré du groupe               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec le parent et, selon la gravité de l'action, avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées</li> </ul> </li> <li>2. Expulsion définitive du camp de jour</li> </ol>

La sécurité et l'intérêt général primeront toujours sur l'intérêt particulier. C'est dans cette optique que nous traiterons toute problématique comportementale.

## Comportements souhaités chez le parent

- Je consens à présenter obligatoirement une pièce d'identité avec photo à chaque fois que j'irai chercher mon enfant au camp de jour, même si les employés me connaissent et me reconnaissent, et je comprends que cette règle s'applique à toute personne autorisée qui devra quitter avec celui-ci;
- Je comprends et j'accepte le fait que les démarches soient plus longues à l'arrivée et au départ de mon enfant, je reste patient(e) en tout temps;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons et sans utiliser la menace lorsque je m'adresse au personnel des camps;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents et non dangereux envers le personnel des camps;
- Je respecte l'horaire des camps de jour ou du service de garde, le cas échéant

## Sécurité

### Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'administration des médicaments et le remettre à la coordonnatrice lors de sa première journée. Veuillez aviser le responsable de tous changements au cours de l'été. Nous vous demandons également de fournir un contenant identifié avec seulement les médicaments prévus pour une journée.



## Allergie



Éviter les aliments contenant des : arachides, noix et fruits de mer.

Toute allergie doit figurer sur la fiche santé de l'enfant. Les enfants avec un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen) doivent le porter en tout temps sur eux, dans un sac ventral.

## Incident mineur

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués. Vous serez informé de la situation lorsque vous viendrez chercher votre enfant ou par téléphone durant la journée, si nécessaire.



## Incident majeur



Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires et vous serez contacté immédiatement. Si vous ne répondez pas, la personne contact en cas d'urgence le sera. Si nécessaire selon l'avis des ambulanciers, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre la relève, et ce, le plus rapidement possible. Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.

## Maladie

Votre enfant doit rester à la maison s'il présente :

- Fièvre
- Diarrhée
- Vomissements au cours de 24 dernières heures
- Éruption cutanée non diagnostiquée
- Maladie infectieuse
- Présence de parasites (poux)

